



**Question écrite de la députée Katrin JADIN**  
**à Madame Ludivine DEDONDER, Ministre de la Défense,**  
**concernant les habitations militaires à Elsenborn**

*- Bruxelles, le 8 juillet 2021 –*

Madame la Ministre,

J'ai appris dernièrement que des anciens membres de la Défense devront quitter rapidement les habitations que la Défense leur avait mis à disposition proche de la caserne du Lager Elsenborn pendant de nombreuses années.

En effet, ils viennent à peine d'être informé qu'ils devront quitter les lieux au plus tard ce 1<sup>er</sup> septembre car la Défense compte vendre ces quatre biens immobiliers. Afin de leur faciliter la sortie, la Défense leur a proposé d'autres maisons appartenant à la Défense dans les alentours de la caserne d'Elsenborn. Cependant, d'après mes informations, les habitations proposées sont bien plus anciennes que celle mise en vente publique et donc pas vraiment attractives.

Madame la Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Pour quelles raisons ces maisons-là font objet d'une vente publique et non les plus anciennes ?
- Combien d'habitations pour militaires seront alors encore disponibles à Elsenborn ?
- Est-il également prévu de les vendre à moyen ou à long terme ?
- Dans la négative, seront-elles éventuellement rénovées ?

Je vous remercie, Madame la Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Katrin JADIN**

### **Réponse de la ministre :**

Les propriétés en question sont gérées par l'OCASC. Il n'est pas correct que les locataires soient invités à déménager avant le 1er septembre, ils sont invités à déménager dès que le logement qui leur est proposé a été rénové. A ce jour, aucun locataire n'a encore déménagé. Ce n'est pas parce que les maisons sont plus anciennes qu'elles sont moins attrayantes.

1. Il a été décidé de garder les maisons les plus proches de la caserne, afin que les militaires vivent à proximité de leur travail. Elles seront rénovées et offertes aux militaires qui habitent dans les maisons plus éloignées. Des travaux d'infrastructure importants et nécessaires, combinés au faible nombre d'ayants droit sur le site, sont à la base de la décision de vendre une partie des logements. On n'investira plus dans les maisons les plus éloignées.
2. Il y aura encore 36 maisons disponibles sous la gestion de l'OCASC à Elsenborn.
3. Pour l'instant, rien n'est prévu à cet égard, mais cela dépend de l'avenir. Actuellement, il reste 36 maisons pour 24 bénéficiaires à Elsenborn, ce qui est plus que suffisant.
4. Seul les maisons qui seront prévues pour être louées, seront rénovées.